DEPARTEMENT DE LA DORDOGNE

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL DU PERIGORD RIBERACOIS

Pièce 4.0 - Règlement graphique - La Tour-Blanche-Cercles

Echelle : 1/ 5 000

Février 2017

1/ 10 000

ARTELIA

Légende (liste exhaustive)

Zones urbaines

- Ua : Centre bourg ancien
- UAa : Centre bourg ancien en cs. autonome
- UAee : Centre bourg ancien de Montagrier
- UAp : Zone urbaine du centre bourg située sur le périmètre 2Y du PAVP
- UApr : Secteur de la zone urbaine qui en raison de sa configuration (Mail sur un point haut, forte pente) nécessite une réglementation particulière sur la hauteur de bâ
- Ub : Zone urbaine d'extension récente
- UBa : Zone urbaine d'extension récente en cs. autonome
- UBea : Secteur autorisant des hauteurs de R&C+2 sur mur mitoyen, et correspondant au champ d'application de l'OAP
- UBp : Zone urbaine située au périmètre 2Y du PAVP
- UBr : Secteur correspondant au champ d'application de l'OAP
- UC : Zone urbaine mixte au tissu bâti aéré
- UCa : Zone urbaine mixte au tissu bâti aéré en cs. autonome
- UCm : Zone urbaine mixte au tissu bâti aéré de Montagrier
- UCp : Secteur correspondant au champ d'application du PAVP
- UCpr : Secteur correspondant au champ d'application du PAVP et pouvant contenir des risques archéologiques
- UE : Zone urbaine à vocation d'équipements d'intérêt collectif et services publics
- UI : Zone urbaine à vocation de loisirs
- UJ : zone urbaine à vocation d'activités diverses et touristiques
- UT : Zone urbaine à vocation d'activités artisanales et commerciales ou industrielles
- UTa : Zone urbaine à vocation d'activités artisanales et commerciales ou industrielles en cs. autonome
- UTe : Zone urbaine à vocation d'activités artisanales et commerciales ou industrielles

Zones à urbaniser

- AU : Zone à vocation principale d'habitat
- AUa : Zone à vocation principale d'habitat en cs. autonome
- AUe : Zone à vocation principale d'habitat de Montagrier
- AUm : Zone à vocation mixte à l'exclusion d'habitation photovoltaïque
- AUT : Zone à vocation principale d'activité
- AUTp : Zone à vocation principale d'activité

Zones naturelles

- N : Zone naturelle
- Nbe : Zone naturelle de préservation des continuités écologiques
- Nc : Zone dédiée aux activités économiques isolées
- Nbs : Zone naturelle destinée aux activités de l'Abbaye Notre-Dame-de-Bon
- Nc : Zone de carrière
- Nc : Zone naturelle dédiée aux équipements d'intérêt collectif et services publics
- Nh : Quartiers isolés
- Nl : Zone naturelle dédiée aux aménagements légers nécessaires à des activités de loisirs
- Npv : Zone naturelle dédiée à l'implantation de panneaux photovoltaïque
- Nst : Zone de tir
- Nzc : Zone naturelle destinée aux campings, hébergements touristiques, gîtes
- Nz : Zone naturelle destinée aux extensions de chambres d'hôtes et gîtes et leurs annexes
- Nzp : Zone naturelle destinée à un parc zoologique sur le domaine de La Tour Blanche-Cercles

Zones agricoles

- A : Zone agricole
- Aco : Zone agricole de préservation des continuités écologiques
- Ap : Zone agricole à enjeux paysager

Prescriptions

- Risque d'inondation (PPRi)
- Risque mouvement (PPR)
- Emplacement réservé au titre de l'article L.151-41 du CU
- Secteur soumis à OAP au titre de l'article L.151-6 et L.151-7 du CU
- Eléments naturels identifiés au titre du l'article L.151-23 du CU
- Linéaires bâtis au titre de l'article L.151-23 du CU
- Eléments de paysages bâti remarquable au titre de l'article L.151-19 du CU
- Périmètre de distinction au titre de l'article L.15 11.7 du CU

Informations

- Bgt à 5m à la présence d'une canalisation de gaz
- Périmètre de protection de captage

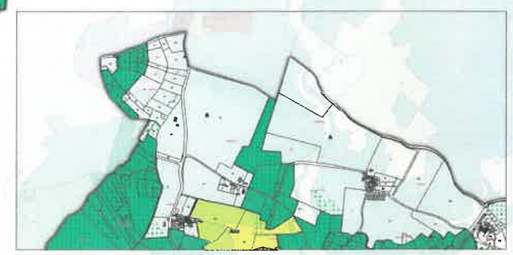

Tracé des voies ROMAINES
à Sauvegarder (NEC)